



# Bulletin de la **D**OCUMENTATION **E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

## Editorial :

Tandis que les détracteurs de projets fossiles de TotalEnergies (gaz et/ou pétrole) en Ouganda, en Tanzanie et en Afrique du Sud, réclament de vraies solutions pour lutter contre le réchauffement climatique dû aux activités humaines, particulièrement en Afrique, les écolos dénoncent aussi un renforcement de la cupidité et des profits des entreprises, incompatible avec les recommandations de l'Agence Internationale de l'Energie qui appelle à renoncer immédiatement à tout projet fossile. Et l'organisation des COP est en question : Egypte et Emirats arabes unis, dont l'action climatique est loin d'être exemplaire, sont respectivement les organisateurs des sommets climat de 2022 et de 2023. De quoi questionner la légitimité des COP's, aux organisations tournantes, avec candidatures en interne, et un grand besoin de moyens et peu de résultats.

## Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – L'EPR (European Pressurised Reactor) (suite)

page 6 – C'est quoi une bassine ?



Documentation Ecologique Voironnaise  
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée  
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous  
utiliser le mail  
[gaby.rajon@gmail.com](mailto:gaby.rajon@gmail.com)



ABEILLES

ch 5 - abeilles et humains même combat (suite)

30 juin 2020..... La ruée vers la lavande de millions d'abeilles : Le bourdonnement des abeilles, l'odeur de la lavande, la clarté d'une nuit d'été. En Provence, la transhumance des abeilles bat son plein, une course contre la montre qui permettra de produire plus d'un millier de tonnes d'un miel très apprécié.

Une ruche, c'est «une bombe ! Si je lâche, les abeilles s'échappent !», prévient Patrice Parrocel, un apiculteur de 35 ans qui a attendu la tombée de la nuit pour charger, à la main, 50 ruches à l'arrière de son camion. Chacune pèse 30 kg, contient une reine, et plus de 40 000 butineuses.. qu'il ne vaut mieux pas déranger. Alors la transhumance, tradition depuis les années 1960 et la professionnalisation de l'apiculture, se passe toujours la nuit, lorsque les abeilles sont rentrées à la ruche. L'enfurnoir - une sorte d'arrosoir muni d'un soufflet à la main, M. Parrocel noie l'entrée des ruches dans une fumée d'herbes sèches pour calmer les abeilles: «Si on charge en plein jour, pendant qu'elles butinent, on part avec la moitié d'entre elles ». Les colonies les plus anciennes, avec leurs «vieilles» reines, âgées de plus de deux ans, sont quant à elles privées de transhumance, car plus assez productives. Ce déplacement des ruches au rythme des floraisons permet en effet d'optimiser la production de miel, et le développement des colonies. Et d'obtenir, au cours de l'année, différentes sortes de miel: «toutes fleurs », «de montagne » ou encore «châtaignier ». Mais avant cela, il faut rouler, les

APRES LES ABEILLES, UN TIERS DES OISEAUX ONT DISPARU DES CAMPAGNES EN VINGT ANS



ruches solidement harnachées, sur la trentaine de kilomètres qui séparent Volx, en vallée de Durance, où elles ont hiverné, des champs de lavande de Banon, environ 300 m plus en altitude. Il faut à M. Parrocel une quinzaine de trajets pour transporter les 700 ruches qu'il exploite. «Ma hantise, c'est l'accident », raconte ce chauffeur de taxi reconverti comme apiculteur professionnel, qui avoue encore «un petit stress », à sa dixième année de transhumance. Après une très courte nuit, le camion s'ébranle à 4h30. Après un trajet sans encombre, le déchargement commence à nouveau ruche après ruche, à quelques centaines de mètres des splendides champs de lavandin (un cousin de la lavande, moins cultivé) qui font la renommée de la Provence. Un régal pour les butineuses, qui, aux premières lueurs, zèbrent le ciel, droit sur les fleurs. La floraison dure environ un mois, de quoi tirer bon an mal an 15 kg de miel par ruche. Le miel de lavande, onctueux et clair, représente plus de la moitié des 2 500 tonnes de miel produites chaque année par les 3 600 apiculteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, selon l'association professionnelle Apiculteurs en Provence, qui veut faire connaître ces transhumances, et l'indication géographique protégée que ce miel a obtenue. «Economiquement, ça se passe bien », souligne Philippe Picard, responsable de l'association de développement de l'apiculture provençale (Adapi). Cependant, dans cette région écrasée par le soleil à l'été, les apiculteurs se savent à la merci du climat. Ce dernier se fait de plus en plus «capricieux », euphémise M. Picard: «Plus un printemps ne se passe comme le précédent ». Sans compter les maux qui touchent tous les apiculteurs : les dégâts des pesticides, les parasites, ou les vols de ruches qui se multiplient. La disparition de plus d'une centaine de ruches chez un apiculteur du Var, en plein confinement, a fait du bruit dans ce petit monde. Mais en pleine transhumance, devant une mer de fleurs roses caressée par les rayons du soleil levant, ne parlez pas à Patrice Parrocel de ces fléaux: «Quand je suis là, le matin autour des champs de lavande, je me dis que c'est le plus beau métier du monde».

1 juillet 2020..... Fabrice Nicolino dans Charlie Hebdo : Pépère Montebourg. butineur el farceur. Arnaud Montebourg. Désolé pour ceux qui l'adorent, et dont certains se trouvent chez les lecteurs de Charlie. Désolé. Ce type, rappelons-le, a été ministre du Redressement productif de Hollande, et à ce titre aura défendu l'exploitation des gaz de schiste - après l'avoir combattue des années auparavant -, encensé Le nucléaire - français, monsieur -, soutenu les projets de mines d'or en Guyane et même clamé qu'il fallait rouvrir la mine audoise et criminelle de Salsigne. Bref, un vulgaire productiviste, doublé d'un patriotard indémodable. Comme le voilà en dehors, pour le moment, du champ politique, il est devenu petit patron. D'abord, il y a deux ans, en lançant une extravagante «marque» de miel appelée «Bleu, blanc, ruche », puis dans la foulée une très improbable École des hautes études en apiculture. On aurait pu penser qu'une telle entreprise ne pouvait se concevoir sans la mise en cause de l'agrochimie, dont les sains produits ont flingué des milliards de milliards d'abeilles. Ou qu'au moins Montebourg aurait décidé de défendre l'apiculture bio, mais pas du tout. Sa petite boîte met en vente un miel ordinaire, donc pesticiidé, avec pour seul autre objectif le «repeuplement» des ruches. Sans interroger les raisons de leur «dépeuplement». Comme cela n'a pas l'air de marcher, il vient de lancer une nouvelle fantaisie : les glaces, bio cette fois, sous la marque La Mémère. Tête de l'Alliance des cuisiniers, créée en relation avec Slow Food: «Les territoires et leurs habitants ne sont pas un concept marketing pour financiers prédateurs.» Montebourg, on t'a reconnu.

19 juillet 2020..... Vaucluse : Avec Apiterra, l'Inrae d'Avignon veut suivre les abeilles en temps réel. Installer des ruches sur les toits des entreprises, c'est le concept développé par Apiterra. Cette société de la région parisienne a déjà convaincu 250 collectivités et entreprises en France, en Belgique et au Luxembourg. La plupart située en zone urbaine. Sa particularité ? Elle travaille en étroite collaboration avec les chercheurs de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) à Avignon. Leur collaboration permet de développer des outils contribuant à la biodiversité et à la sauvegarde de l'abeille. Ils ont notamment un projet de compteur d'abeilles en temps réel afin de suivre l'activité des butineuses.

(suite au n° suivant)

EFFET DE SERRE

**Ch 18 - CONFERENCE DE NAIROBI (KENYA) COP 12 (suite)**

9 avril 2007..... Une étude américaine est publiée concernant les forêts et le réchauffement climatique : si l'on rasait les forêts de la planète, la hausse de la température moyenne serait, en 2100, inférieure de 0,3°C à celle prévue par un scénario standard. C'est ce qui ressort de modélisations publiées par l'Académie des sciences des Etats-Unis (PNAS). Faut-il pour autant couper ces forêts ? Ces simulations permettent de distinguer, selon la latitude, les impacts contradictoires que peuvent avoir les arbres tant dans le cycle du carbone que vis-à-vis du rayonnement solaire. Ils absorbent le CO<sub>2</sub>, principal gaz à effet de serre. Ils induisent aussi, par évapotranspiration, la formation de nuages. Ceux-ci reflètent, en partie, le rayonnement solaire, mais peuvent masquer la neige qui le renverrait mieux encore. Les chercheurs distinguent trois zones : 1) en régions tropicales, la forêt contribue au rafraîchissement de la planète ; 2) en zone tempérée, son rôle est presque nul ; 3) en revanche, aux latitudes élevées (zone froide), elle augmente le réchauffement en absorbant le rayonnement. Ainsi une reforestation à grande échelle dans ces régions boréales serait probablement contre-productive. Ils ne plaident cependant pas pour la mise en coupe réglée des forêts boréales, qui remplissent d'autres services écologiques.

17 avril 2007..... Pour la première fois de son histoire, le Conseil de sécurité de l'ONU, gardien de la paix et de la sécurité internationale, tient une séance consacrée aux changements climatiques. Ce phénomène est, en effet, perçu comme un facteur de déstabilisation du système de sécurité collective. A l'initiative du Royaume-Uni, la séance ne débouchera cependant sur aucune décision en raison des réticences des Etats-Unis, de la Russie et de la Chine. Les Britanniques dessinent le spectre d'une intensification de la compétition pour la nourriture, l'eau et l'énergie, qui serait génératrice de guerres. Sécheresses, inondations, maladies et famines vont provoquer aussi des migrations sur une échelle sans précédent. Une cinquantaine de pays se joignent au débat tandis que les trois autres ne souhaitent pas voir le Conseil de sécurité sortir de ses prérogatives et s'engager sur ce qu'ils estiment n'être ni un problème de sécurité, ni de guerre. L'Histoire jugera.

21 avril 2007..... Le Danemark, qui accueillera en 2009 le prochain sommet des Nations unies sur l'environnement, lance une campagne afin que le pays réponde mieux à ses engagements sur les émissions de gaz à effet de serre. Souvent considéré comme un bon élève en matière environnementale, grâce à sa position en tête de l'industrie éolienne, le Danemark peine pourtant à tenir ses promesses en matière de rejets de CO<sub>2</sub>. Cela tient en grande partie à la structure de son mode de production d'énergie, qui repose beaucoup sur le charbon et le gaz naturel. Le pays devrait réduire d'ici 2012 de 21 % ses émissions de CO<sub>2</sub> par rapport aux niveaux de 1990. Une campagne intitulée "une tonne de CO<sub>2</sub> en moins " veut mobiliser les Danois qui, d'après les autorités, rejettent en moyenne une dizaine de tonnes de gaz carbonique par personne et par an. Des recettes sont proposées : 1) un dîner sans viande une fois par semaine ; 2) consommer des fruits et légumes de saison produits au Danemark ; 3) renoncer aux sacs plastiques ; 4) renoncer aux voyages en avion lointains. Les rejets de gaz à effet de serre ont augmenté de 16 % en 2006, ils avaient baissé ces dernières années mais augmentent à nouveau. En fait, le Danemark, qui refuse de considérer le nucléaire comme une option énergétique, ne dispose pas d'énergie hydroélectrique ni de forêts importantes. Il y a donc peu d'alternatives en dehors des énergies renouvelables, des économies et de l'amélioration des techniques énergétiques. Aussi le gouvernement danois présente une stratégie destinée à doubler la proportion de sources renouvelables, il va relancer l'énergie éolienne et un marché de certificats d'économies d'énergie accessibles aux entreprises et aux particuliers sera mis sur pied d'ici 2010.

26 avril 2007..... Selon les prévisions de l'agence internationale de l'énergie (AIE), les émissions de gaz à effet de serre de la Chine en 2007 vont dépasser celles des Etats-Unis : 6020 millions de tonnes pour la Chine contre 5910 tonnes pour les Etats-Unis. Au cours des derniers mois, la croissance économique et la consommation de charbon en Chine ont atteint un rythme inattendu, la Chine arrive ainsi plus tôt que prévu le premier émetteur de gaz à effet de serre au monde.

26 avril 2007..... L'Allemagne durcit ses objectifs de protection du climat. Le ministre de l'environnement présente un programme ambitieux en huit points pour appliquer les décisions prises par le Conseil européen des 8 et 9 mars. Dans cette perspective et en vue du prochain sommet du G8 en Allemagne, le gouvernement s'est fixé pour objectif une baisse de 40% de ses gaz à effet de serre d'ici à 2020, soit 270 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> en moins par rapport à 2006. Chantier prioritaire, la part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement en électricité doit passer de 12% aujourd'hui à 27% en 2020. L'accent est mis principalement sur les éoliennes et la biomasse. Le ministre annonce aussi une réforme de la loi sur les énergies renouvelables en 2008. Autre priorité, dégager des économies d'énergie, notamment grâce à l'isolation des bâtiments. Dans le secteur automobile, Berlin compte avant tout sur les progrès techniques des moteurs, mais également sur l'utilisation des biocarburants pour atteindre l'objectif fixé par Bruxelles (120 g d'émission de CO<sub>2</sub> par kilomètre d'ici à 2012). Enfin, le gouvernement prévoit de réformer la vignette automobile.



(suite au n° suivant)

NICOLAS HULOT

9- Ministre de l'environnement (suite)

17 janvier 2018..... Le plan loup 2018-2023 est soumis à consultation publique. Des députés de massifs contestent les chiffres officiels. C'est une dizaine de députés qui s'opposent au plan loup défendu par Nicolas Hulot, le ministre de la Transition énergétique. C'est peu dire qu'ils ne sont pas sensibles à la philosophie de Nicolas Hulot paraphrasant Gandhi: «Le sauvage est un merveilleux antidote à notre excès de civilisation ». Le plan loup 2018-2023, quatrième du genre, défendu par le ministre de la Transition énergétique avec son homologue à l'Agriculture, est soumis à consultation publique jusqu'au 29 janvier. Après les éleveurs des territoires «en tension », victimes des attaques du prédateur, plusieurs

députés de ces massifs ont dit hier leur opposition à ce document qui vise à atteindre une population minimum de 500 individus en France d'ici la fin du quinquennat (360 à 400 aujourd'hui selon l'ONCFS). «Notre démarche est transpartisane » précisait le député de l'Aveyron (LR) Arnaud Viala, hier, dans la salle de presse de l'Assemblée. Avec lui, deux députés de son camp, un centriste et Marie-Noëlle Battistel (Nouvelle gauche, Isère), présidente de l'association des élus de montagne (ANEM), Mais les quatre députés de la majorité (LREM), joints au mouvement, avaient décliné l'invitation. «Ils ont reçu des consignes» déplorent leurs collègues. Parmi les «portés pales », le Haut-Alpin Joël Giraud évoque une question d'agenda. Et un rendez-vous mardi prochain qu'ils auront ensemble sur le sujet avec le Premier ministre. Une dizaine de députés s'opposent à ce plan, mettant en doute les chiffres officiels. «Pour nous le compte n'y est pas. On est en désaccord sur le nombre d'individus présents sur le territoire, les chiffres donnés ne sont pas vérifiés. » Or c'est sur ces effectifs - sous-estimés selon eux - que reposent les mesures de régulation, plafonnant le quota de loups pouvant être abattus à 10% de la population (40 pour 2018) pour prévenir les dégâts domestiques. Pour Marie-Noëlle Battistel, le chiffon rouge c'est cet objectif de 500 loups, évoqué pour garantir la survie de l'espèce. «Il est anxiogène pour les éleveurs et n'est pas admissible. Le nombre d'attaques démontre la vitalité du loup. » Autre revendication: «Que la France ait une position plus affirmée au

niveau européen.» En clair, un assouplissement des textes visant à déloger le loup de son statut-piédestal d'espèce strictement protégée. Le coût économique des mesures de protection exigées des éleveurs est aussi en cause. «Tous les troupeaux ne sont pas protégeables ». s'indigne la Savoyarde Émilie Bonnard, évoquant le parc de la Vanoise. Et de demander plus de moyens pour les brigades loup : «Au plan national, on a plus que doublé le niveau des attaques depuis 2010 et ce plan n'est pas à la mesure de la gravité de la situation. » Son collègue républicain Vincent Rolland renchérit : «Ce plan va mettre le feu dans les montagnes, nos agriculteurs n'en peuvent plus. On ne demande pas l'éradication, juste de permettre de défendre les troupeaux. » Hulot, comparant l'enjeu du loup pour la biodiversité à la préservation du lion d'Afrique, paraît «hors-sol» à Pierre Morel-à-L'huissier (UDI, Lozère). «C'est la vision de quelqu'un qui voit le monde depuis son ULM ».

22 janvier 2018..... Au matin, François De Rugy et la poignée de députés qui l'accompagnent au Bundestag rempli à raz bord, comprennent qu'ils vont connaître comme un problème pour la visite inverse dans l'après-midi. Il va y avoir comme un hémicycle français clairsemé, selon les bonnes habitudes de nos députés. Depuis Berlin, ils tentent de mobiliser ministres et parlementaires afin que la France fasse bonne figure. On prie **Nicolas Hulot** d'annuler ses rendez-vous pour se retrouver au banc du gouvernement Mais ce ne sera pas suffisant car le Premier ministre E Philippe va briller par son absence (pas prévenu en temps utile, il reçoit des élus Corses).

22 janvier 2018..... **Hulot** s'adresse à des journalistes : «L'année va être longue et je ne pense pas que j'aurai beaucoup de temps pour m'occuper d'animaux dont visiblement certains d'entre vous ont pensé que j'en faisais l'élevage. Je veux parler des reptiles et notamment des fameuses couleuvres que paraît-il j'ingère régulièrement» dit le ministre de la transition écologique en plaisantant lors de ses vœux à la presse. Il déclare qu'il est plus à l'aise avec les grands animaux qu'avec les reptiles, puis il donne la priorité aux énergies renouvelables.

24 janvier 2018..... Le ministre Nicolas Hulot essaye par tous les moyens de contourner un dispositif de l'ex ministre Ségolène Royal qui fonctionne trop bien. Acte 1 : En septembre 2014, Ségolène, alors ministre de l'environnement, lance le dispositif TEPCV (territoires à énergie positive pour la croissance verte). Il s'agit d'inciter les collectivités locales à lancer des projets permettant des économies d'énergie en les finançant généreusement. Tout le monde se rue sur l'occasion et plus de 4000 projets sont engagés. Acte 2 : Ségolène avait prévu une enveloppe de 400 millions d'euros, mais l'engouement est tel que cette somme est allègrement dépassée. Il y a une impasse de financement de 350 millions d'euros constate le ministre Hulot dans une circulaire datée du 26 septembre. Pour grappiller des euros ça et là, le ministère feint de préciser la règle du jeu, au lieu de quoi il la change. Ainsi, le moindre pas de travers est l'occasion de sucrer la subvention promise. Acte 3 : Début du rétropédalage ; À la suite des questionnements et autres interrogations soulevées par la circulaire de septembre, le ministre annonce fin novembre une ouverture exceptionnelle de 75 millions d'euros de crédits nouveaux en faveur du ministère. Sauf que ça ne fait pas le compte, il manque encore 275 millions. Et la grogne monte de plus belle. Des maires engagent un recours auprès du conseil d'État pour faire annuler la circulaire. Des collectivités se plaignent auprès des Dreal (direction régionale de l'environnement) chargées du dossier. Du coup, ce jour, les représentants des Dreal sont invités au ministère pour faire le point, notamment sur la procédure de paiement et le respect des calendriers. En fait, le ministère est en train de faire machine arrière, une démarche contestable et très contestée par les élus. Hulot va-t-il finir par payer la facture salée laissée par Royal ? La transition ministérielle se révèle aussi compliquée que la transition énergétique.

(suite au n° suivant)



L'EPR (European Pressurised Reactor)

**CH2 - EPR à Penly ou pas ?**

4 février 2004..... Estimant que rien ne prouve que le réacteur expérimental EPR puisse fonctionner, la Chine fait savoir à EDF qu'elle refuse de discuter de l'implantation d'un tel réacteur sur son territoire. EDF reconnaît son échec et essaie maintenant de vendre à la Chine des réacteurs PWR.

14 février 2004..... Dans le bulletin Vert Contact : Alors que, depuis plusieurs années, les présidents d'EDF déclaraient qu'aucune décision n'était à prendre avant 2015 sur le renouvellement du parc de centrales nucléaires, voici, les élections régionales pointant leur nez cette année, plusieurs régions sont prêtes à accueillir un «nouveau» réacteur EPR. La Basse-Normandie **Flamanville**, la Haute-Normandie (Penly) et Rhône-Alpes (Tricastin) sont candidates. C'est qu'il y a de la taxe professionnelle à collecter auprès d'EDF. Ainsi, le 8 décembre 2003, le Conseil général de la Drôme a-t-il approuvé la préférence de la région Rhône-Alpes pour Tricastin, neuf conseillers s'exprimant pour (droite et gauche confondues), et trois conseillers socialistes hésitant sur l'urgence d'une telle décision. Certes, les quatre réacteurs du Tricastin sont parmi les plus vieux du parc, mais le PDG d'EDF, M. Roussely, ne vient-il pas de prolonger leur vie de 15 ans, jusqu'en 2020-2025, pour pouvoir étaler les provisionnements de capitaux pour démantèlement ? Le parc de 58 réacteurs pourrait être rapidement réduit d'un tiers. Cela suppose plusieurs choix économiques : cesser l'exportation à perte de courant vers l'Europe ; cesser le gaspillage de l'électricité comme moyen de chauffage ; cesser l'énorme auto-consommation d'électricité des usines qui fabriquent le combustible nucléaire exporté en Europe et au Japon. De plus, pendant la canicule de cet été, le prix du KWh a été multiplié par 25 et EDF a dû en acheter pour 3 millions d'euros car ses centrales n'étaient plus assez refroidies pour produire. Il est temps de se tourner vers d'autres sources d'électricité, plus sûres, plus décentralisées, sans ce réseau de pylônes monstrueux qui défigurent nos paysages. Le coût estimé de l'EPR est de 3 milliards d'euros, qui seraient mieux employés à développer les énergies renouvelables en France. Les politiques seront-ils capables un jour de prendre sereinement les bonnes décisions dans le seul intérêt des citoyens, sans céder à la pression des lobbies économiques et locaux ? L'EPR est inutile et dangereux où que ce soit, en France comme ailleurs.

25 février 2004..... Dans la revue Global Chance, des chercheurs ont décidé de s'inviter dans le débat sur l'énergie. Alors que le ministère de l'industrie veut imposer un nouveau réacteur nucléaire, l'EPR, il apparaît qu'il n'y a pas eu d'expertise contradictoire. Un chercheur remarque : «La chose la plus inadmissible n'est pas qu'il y ait des défenseurs de l'EPR, mais que le gouvernement n'ait pas exigé de ses services un rapport complet et public présentant l'ensemble des éléments permettant de porter un jugement sur l'opportunité ou non de construction d'une nouvelle centrale EPR ». Global Change livre un dossier fouillé sur l'EPR, essentiellement critique mais qui est le document le plus précis disponible sur ce sujet essentiel pour l'avenir. La première analyse porte sur les caractéristiques de sûreté du projet de réacteur. Il apparaît que, sur ce sujet, des points restent dans l'ombre. L'EPR n'est pas préparé à la chute d'un avion (type 11 septembre). D'autre part, le surcroît d'activité lié à l'emploi de plutonium (sous forme de MOX) par le réacteur n'est pas analysé, alors qu'il pose des problèmes notables tant de radioactivité que de terrorisme. Mais c'est la nécessité même de construire rapidement ce nouveau réacteur qui est mise en doute par la revue : décryptant les scénarios d'évolution de la consommation d'électricité, les rédacteurs montrent que l'idée de l'EPR s'inscrit dans une logique de forte croissance de la consommation électrique, sans tenir compte des programmes d'économie actuellement en projet. Elargissant l'analyse à la question climatique, ils montrent qu'une relance massive du nucléaire ne conduirait qu'à des économies de 6 à 11% des émissions de CO2, au prix de la multiplication des déchets nucléaires. En fait, la maîtrise de l'énergie apparaît plutôt une meilleure manœuvre pour lutter contre le changement climatique. Le dossier analyse enfin l'économie du projet, s'interrogeant «comment se fait-il que des gens aussi intelligents et pragmatiques que nos voisins allemands, belges et anglais fassent la fine bouche et refusent d'investir dans une filière si évidemment compétitive? ». La réponse tient, selon les analystes, au fait que les promoteurs de l'EPR avancent des chiffres arrangés. Les auteurs montrent que l'analyse officielle des coûts de l'électricité nucléaire est biaisée et fondée sur les seules affirmations d'Areva. Global Change juge finalement le projet inutile et dangereux.

Avril 2004..... Agir pour l'environnement, le Réseau Sortir du Nucléaire, Greenpeace, la Confédération paysanne, la Ligue de l'enseignement, les Amis de la Terre, le Réseau Action Climat France, la fondation Sciences citoyennes, Biocoop, les Casseurs de pub, etc. viennent de lancer une campagne de cartes postales pour demander au président de la République, au ministre de l'industrie et à son député de prendre position contre la relance du programme nucléaire, en rappelant que nous sommes excédentaires en électricité, que l'EPR ne résout en rien les problèmes liés au nucléaire (risques d'accidents, accumulation des déchets), que cette technique lourde est aujourd'hui dépassée. La campagne durera jusqu'en décembre 2004 et sera relayée pendant l'été par l'action des jeûneurs à Paris (à partir du 21 juin). (suite au n° suivant)

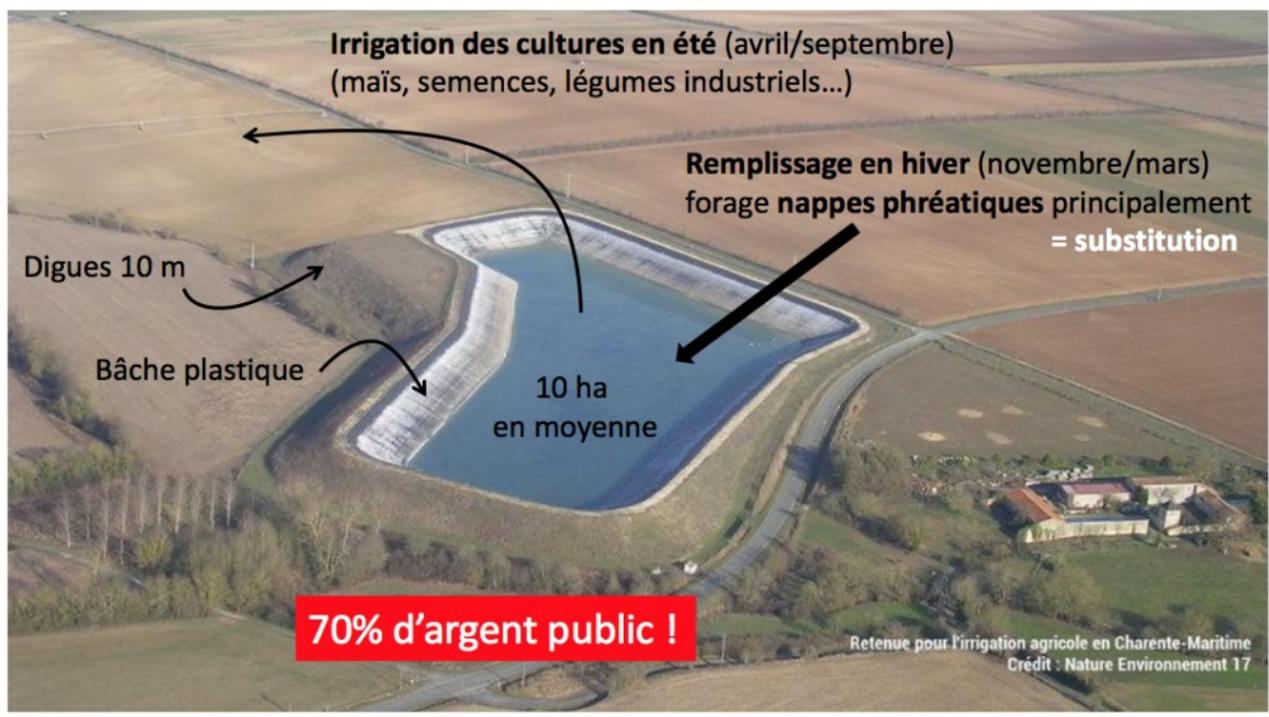
DES NOUVELLES DE L'AIEA





# C'est quoi une bassine ?

(ou réserve de substitution)



Les méga-bassines sont de gigantesques ouvrages de stockage d'eau destinées à répondre aux besoins de l'agro-industrie (irrigation-distribution par pompe), **notamment en période estivale. Il s'agit d'énormes bassins artificiels, plastifiés et imperméables. On est bien loin de la mare au canards ou des petites retenues collinaires.** Une méga-bassine s'étend en moyenne sur une superficie de huit hectares... Les plus grandes vont jusqu'à s'étaler sur 18 hectares. Officiellement baptisées «réserves de substitution » par leurs promoteurs, ces méga-bassines sont censées être remplies par l'eau de pluie ou celle tirée des nappes phréatiques durant la période hivernale afin de permettre aux agriculteurs contributeurs de continuer à irriguer leurs cultures lors des périodes de sécheresse et de fortes tensions sur la demande en eau. Une solution pour s'adapter au changement climatique, comme le prétendent l'agro-industrie et les pouvoirs publics qui les subventionnent ? A longue échéance (inévitable), ce n'est pas une bonne solution : inégalités de répartition de l'eau entre agriculteurs, non biodiversité par spoliation d'une ressource vitale pour le vivant, pollution par les pesticides. C'est une mal-adaptation climatique caractéristique !

Le problème de fond : Certains veulent mettre la main sur l'eau qui, en France, est pourtant un bien partagé, potable ou non-potable. Avec la sécheresse, le partage semble de plus en plus difficile à certains. Quant aux économies de flotte , elles sont pour monsieur tout-le-monde. Peut-être faut-il réfléchir à une agriculture moins spendieuse en eau.

